



AVIS DE CONVOCATION

Aux parents des élèves de l'école des Étriers,

Objet : Assemblée générale des parents

Madame,
Monsieur,

Avec l'été qui se termine et le retour à l'école vient le temps de constituer le conseil d'établissement de l'école des Étriers.

En tant que parent, vous pouvez faire la différence dans le fonctionnement de l'école de vos enfants en participant à l'assemblée générale annuelle des parents. Cette dernière a pour mandat d'élire les parents qui siègeront au conseil d'établissement de l'école des Étriers. Le conseil d'établissement est un lieu de concertation entre la direction, le personnel de l'école et les parents. Il a pour mandat, entre autres, d'adopter le projet éducatif de l'école, le budget, d'approuver le code de vie, les mesures de sécurité et est consulté pour plusieurs dossiers concernant le quotidien de l'école.

Votre participation est importante, que vous désiriez poser votre candidature ou non. L'assemblée générale est l'occasion de rencontrer d'autres parents dynamiques et de s'informer sur les accomplissements de votre école. **Deux postes** seront ouverts. Si vous voulez contribuer au fonctionnement de l'école dans le meilleur intérêt de tous les élèves en collaboration avec le personnel de l'école et la direction, il n'en faut pas plus pour devenir membre du conseil d'établissement !

L'assemblée générale aura lieu le mercredi, 3 septembre 2025 au salon du personnel de l'école dès 19h30.

Vous trouverez joint au présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette assemblée générale. Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée. En espérant pouvoir vous y voir.

Karine Lemieux
Directrice



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Projet d'ordre du jour

3 septembre 2025 ; 19h30

1. **Mot de bienvenue**

2. **Adoption de l'ordre du jour :**
 - 2.1 **Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale**

3. **Explications sur la composition et les fonctions :**
 - du conseil d'établissement
 - de l'organisme de participation des parents
 - du comité de parents (Centre de services)

4. **Rapport annuel**

5. **Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :**
 - 5.1 Nomination d'un président d'élection
 - 5.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 5.3 Nomination de deux scrutateurs
 - 5.4 Procédures de mises en candidature
 - 5.5 Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement à élire et durée des mandats
 - 5.6 Élection des parents au conseil d'établissement
 - 5.7 Élection de substituts au conseil d'établissement
 - 5.8 Élection du représentant au comité de parents
 - 5.9 Élection d'un substitut au comité de parents

6. Formation d'un organisme de participation des parents :

6.1 Décision de formation

6.2 Nom de l'organisme

6.3 Composition (nombre de parents, provenance)

6.4 Règles de fonctionnement (nombre de réunions)

6.5 Procédures de mises en candidature

6.6 Élection des parents

7. Questions de l'assemblée

8. Levée de l'assemblée